

**Lettre
d'information
Aux Sénouillacois
N° 2 – Juillet 2014**



L'édito du maire adjoint

L'été est de retour, les beaux jours également (ou presque !)

La fête du village qui a eu lieu les 5 et 6 juillet a donné le ton : convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Cette période de l'année est propice à la détente, aux moments de partage entre amis ou en famille, aux congés occupés de diverses manières. Nous vous souhaitons d'en profiter et nous avons une pensée particulière pour les personnes seules : qu'elles n'hésitent pas à contacter la mairie en cas de problème.

L'équipe municipale prendra, elle aussi, un peu de repos. Mais les chantiers sont nombreux et le travail reprendra bien vite ses droits : création du site internet (il sera opérationnel à l'automne), travaux d'extension des sanitaires de l'école, préparation du diagnostic énergétique dans le cadre du PCET (Plan Climat Énergie Territorial), marché gourmand et forum des associations le 30 août, poursuite de la réflexion concernant la création d'un ALAE, menus travaux d'embellissement à poursuivre.

Comme vous l'avez observé, tout est mis en œuvre pour que les liens se resserrent entre les habitants, pour que notre village soit plus beau et plus dynamique encore, pour que vous en soyez fiers !

Passez un très bon été !

Vincent Masson.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac

Théâtre d'ombre et Chorale :

La classe de CM remercie ceux qui ont participé à la réalisation du projet «chorale et théâtre d'ombre», et à la tombola qui a permis de financer le séjour des enfants à Burlats.

Aussi, Rendez-vous dans le bulletin municipal de la rentrée de septembre où sera réservée une place de choix aux détails de cet excellent souvenir.

Le club de point de croix : Le club « Un point c'est tout » a fait sa sortie de printemps à Toulouse à la rencontre de trois femmes qui ont marqué l'histoire de la ville rose : La Belle Paule, Notre Dame La Noire et Françoise, la résistante. Leur histoire a donné lieu à une balade vers les plus hauts lieux du centre-ville.

Sénouillac, Mauriac : « **Journée nature** » réussie le samedi 24 mai, relayée par le CPIE du Tarn (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement) et menée par l'association « Les amis de St Martin Mauriac ».

Une exposition de sculpture et de peinture au sein de la mairie pour trois artistes primées, Michèle Queva, Rosy Roques et Colette Saranz Landure.

Le 7 juin : Bravo les enfants et les animateurs pour vos chants, vos danses, vos photos et moulages, et dans la foulée, « **l'Apéro concert** » de l'Association des Parents d'Élèves qui a fait salle comble et une recette appréciable.

Un beau dimanche sous le soleil et le ciel bleu grâce à l'association « **Les amis de St Martin et Mauriac** » pour la journée passée sur le thème du Pastel et de la teinture par les plantes.

La fête de la Saint Pierre, sa course d'ERNI, ses moules frites et ses jeux inter lieux-dits des 5 et 6 juillet, mise en œuvre par l'association « La quarantaine c'est fou ».

Le club de quilles de Sénouillac initiait au jeu de quilles le samedi 12 juillet.

Attention, la prochaine lettre d'information sera envoyée par mail ou par courrier aux personnes inscrites.

Si vous n'êtes pas inscrits et que vous souhaitez la recevoir : contactez la mairie !

05 63 41 71 98 – lundi au vendredi 13h30-17h samedi 9h-12h – mairiesenouillac@wanadoo.fr

En direct du conseil municipal :

Le conseil municipal, par délibération, décide de soumettre l'édification de clôtures à une procédure obligatoire de « déclaration préalable ». Ceci, de façon à éviter la multiplication de projets non conformes et le développement de contentieux.

Le conseil municipal a décidé de créer une commission d'appel d'offres, et ce, pour la durée du mandat.

Quoi de neuf du côté de l'école ?

- Les élèves seront plus nombreux à la rentrée scolaire de Septembre. Les prévisions font état de 8 élèves supplémentaires.
- Apprendre les bons gestes aux enfants : l'arrivée d'un composteur dans la cour permet aux écoliers d'apprendre à faire le tri pour les déchets verts.
- Ça déménage ! Grâce aux parents d'élèves et aux membres du conseil, la salle informatique a pris place à l'étage. Avec économie, comme le souligne M. Maire qui remercie les participants à cette action. L'étape suivante est la réalisation de la mise en réseau de toutes les classes...



Tableau réalisé par la classe de grande section / CP (enseignante : Carine Vergne)

Sécurité et civisme : nous vous rappelons

L'entretien obligatoire des friches, des surfaces herbeuses, et notamment des terrains situés en milieux urbains, des haies (élagage).

L'interdiction préfectorale, du brûlage à l'air libre des « déchets verts » (éléments issus de la tonte des pelouses, taille des haies et arbustes, résidus d'élagage etc..). Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

Tarn et Dadou

Sénuillac est représenté au sein de Tarn et Dadou par les conseillers communautaires élus dans notre village :

- Thérèse Soudan a intégré le Bureau et la Commission Services fonctionnels.
- Vincent Masson participe aux deux commissions : Services à la population, et, Stratégie prospective et nouvelles compétences.

Nouveaux Arrivants: faites-vous connaître !

Merci de vous manifester. La municipalité aimerait vous recevoir et faire votre connaissance.

Bon à savoir !

Aux personnes âgées

En période de canicule, la fraîcheur de la mairie peut vous aider à supporter les fortes chaleurs tout en vous divertissant. Amenez vos jeux, cartes, etc.

Une piscine naturelle dans

le Tarn : c'est à l'Espace loisirs d'Aiguelèze, commune de Rivières.

Tonton's Pizza !

Cédrik, pizziolo ambulante, gare son camion tous les jeudis soir sur la place de la mairie. Venez donc goûter ses pizzas !

Horaires : 18h – 21h30

Tel : 07.77.70.31.84

Marché gourmand

Le 30 août, après -midi: Forum des associations.

Marché gourmand à 19 heures, suivi d'un concert.

Frelons asiatiques

Si vous découvrez un essaim (un « nid ») chez vous, veuillez prendre contact avec la municipalité qui, après l'avoir examiné, pourra décider de le faire détruire par une entreprise spécialisée.

Considérant que cette action répond aux critères de l'intérêt général et local, le forfait de 150€ sera pris en charge par la mairie dans le cadre de la convention signée avec cette entreprise en 2013 et pour deux ans.

Plans et semis

S'il vous reste des plans de végétaux et des semis dont vous ne savez que faire : Pensez au fleurissement du village et déposez-les à la Mairie. Nous vous en remercions d'avance.

Pensez à nous communiquer, dans les meilleurs délais, vos calendriers des fêtes, vos projets pour le 2ème semestre afin que nous puissions les relayer dans nos Newsletters et surtout, les publier dans le bulletin municipal prévu fin août